

PV DE LA REUNION DU CODEP34 DU 27 FEVRIER 2014

Présents : Marylène Clamouse, André Rossi, Michel Turf

Absent Excusé : Robert Chavarnac

Invités : Jean-Paul Bonin : Président de Ligue,

Christian Lopez : Vice-Président de ligue et correspondant pour l'Hérault

Jean Joël De Rudniki : Consultant

Conseil des Sages : Bernard Balmefrezol avec procuration de Guy Estopina et de Francis Garcia (75% du conseil des Sages)

Absent Excusé : Bernard Del Socorro

Introduction de la réunion par Bernard Balmefrezol qui nous rappelle le texte des statuts du CODEP34 et le règlement intérieur, à savoir :

Statuts : article 13 alinéas 1-2-3 ; article 24 sur conseil des sages (aditif aux statuts)

Règlement intérieur : article 15 alinéas 1-2 . (visibles par tous sur le site du CODEP34)

Bernard Balmefrezol nous précise le rôle du Conseil des Sages en cas de litige. Voir les statuts sur le site du CODEP34.

Marylène Clamouse nous fait un récapitulatif synthétique de la situation du codep34 depuis la démission de la présidence de Francis Garcia à ce jour. Elle précise qu'à ce jour dix huit clubs ont demandé la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Tous les participants ont convenu qu'il était urgent de provoquer une Assemblée Générale Extraordinaire avec convocation des présidents de clubs ou leur représentant mandaté, 30 jours avant celle-ci. Date limite de l'envoi du courrier le 8 Mars 2014.

A ce courrier sera joint un appel à candidature et un pouvoir.

Bernard Balmefrezol rappelle qu'il faut élire 11 candidats avec un minimum de 6 personnes au CODEP34 pour le bureau dont 1 moniteur ou instructeur, 1 représentante des féminines.

Bernard Balmefrezol nous fait part de sa candidature comme représentant des membres individuels de l'hérault en remplacement de Daniel Gouy qui a laissé le poste vacant.

Jean Joël De Rudnicki, consultant du CODEP34, a confirmé ses dires après un appel à la FFCT l'après midi même. Il posera sa candidature ainsi que Marylène Clamouse à la commission féminines et Michel Turf au poste de Trésorier.

La date retenue pour cette A.G.E est **le 12 Avril 2014 à Fabrègues à 8h30.**

Ce jour là comme le prévoit les textes, le CODEP34 sera démissionnaire de facto et un nouveau Comité sera élu. Celui-ci désignera son nouveau président qui sera présenté à l'issue de la réunion du nouveau Comité Directeur, pour vote d'approbation. Ensuite le Comité désignera les 5 fonctions essentielles dont le secrétaire et le trésorier.

Il a été évoqué la mise en place du comité d'organisation pour le congrès fédéral. il semblerait que la présence de Francis Garcia dans cette structure, ne recueille pas l'approbation de certains membres de la ligue et du précédent Codep.

L'héraultaise est retenue le 5 Avril à Gignac avec participation financière du CODEP34 pour les ravitaillements.

Le critérium des jeunes aura lieu le 22 Mars à Fabrègues avec également une participation financière du CODEP34, récompenses pour tous les jeunes (bons décathlon).

Fin de la réunion à 19 heures.



Marylène Clamouse
Secrétaire de séance